



PRÉFET DE L'AUBE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 46

Troyes, le lundi 22 novembre 2021

Sécurité routière – Vivre ensemble

1. Devant la hausse de la mortalité routière et le haut niveau de circulation sur les axes routiers structurants du département, le préfet de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisés pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.
2. Par ailleurs, de nombreux comportements inadaptés et dangereux demeurent inacceptables. Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :
 - 40 excès de vitesse ;
 - 5 faits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ;
 - 3 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
 - 21 faits d'usage du téléphone au volant ;
 - 4 faits de défaut de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
 - 11 faits de conduite sans permis de conduire ;
 - 18 faits de refus de priorité ;
 - 26 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au code de la route ;
 - 15 suspensions administratives immédiates de permis de conduire du 8 au 10 novembre.

Contrôles routiers prévus pour la semaine n° 47

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, le préfet de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 23 novembre - Après-midi	Avenue du Général Sarrail à la Chapelle-Saint-Luc
Mercredi 24 novembre - Après-midi	Boulevard Henri Barbusse à Troyes
Mercredi 24 novembre – Après-midi	D396 Bar-Sur-Aube / Brienne-le -Château
Jeudi 25 novembre – Matin	Avenue du Général Leclerc à Sainte-Savine
Jeudi 25 novembre – Matin	D660 Estissac
Vendredi 26 novembre – Après-midi	D677 Torcy-le-Grand
Vendredi 26 novembre – Après-midi	RD442 Saint-Flavy
Samedi 27 novembre - Après-midi	D1 Fresnoy-le-Château

On ne regrette de rouler trop vite que lorsqu'il est trop tard

La vitesse excessive est un facteur aggravant d'accidents, quelques km/h en plus des limitations de vitesse autorisées peuvent être fatals pour soi, pour sa famille... et pour les autres.

Les chiffres clés

- Bien que depuis une dizaine d'années la vitesse moyenne a baissé de 10 km/h, elle reste toujours l'une des premières causes de mortalité sur les routes françaises.
- Plus on roule vite, plus le choc est violent et plus les conséquences sont dramatiques. On estime qu'un choc frontal avec un véhicule lancé à 90 km/h équivaut à une chute d'un immeuble de 11 étages.
- De plus, la distance d'arrêt du véhicule augmente proportionnellement à la vitesse. Il faut environ 28 mètres pour immobiliser un véhicule roulant à 50 km/h, 70 mètres pour un véhicule roulant à 90 km/h.
- Rouler plus vite ne permet même pas de réellement gagner du temps. Sur un trajet de 220 km, le temps économisé en roulant à 140 au lieu de 130 est d'à peine 7 minutes sur un trajet de 3h45.



Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr

Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr
@Prefetaube
@Prefet10